

Programme de la Formation

ASSURER LA MISSION OPC : Ordonnancement, pilotage, coordination

2 jours soit 14 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'OPC est la mission d'ordonnancement d'une opération de construction et de coordination des différents corps d'état sur un chantier. Son objectif est de garantir au client la bonne organisation des travaux et les délais d'exécution.

La loi MOP a intégré la mission O.P.C dans l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre dite « normale ». Auparavant cette mission se situait en dehors des missions généralement commandées à la maîtrise d'œuvre.

L'OPC en tant que une mission à part entière, complémentaire de la mission de l'architecte et indispensable au bon déroulement du chantier dans le cas de marchés de travaux en lots séparé. Ainsi, le devoir de conseil de l'architecte vers son maître d'ouvrage l'oblige à adopter une position claire afin d'éviter la confusion des rôles.

La responsabilité de l'architecte étant nouvellement engagée, il est donc primordial qu'il en connaisse parfaitement ses prérogatives et ses limites.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité d'assurer la mission OPC, ses phases, et leur contenu.

PUBLIC CIBLE

Architectes, collaborateurs d'architectes, salariés, conducteur de travaux.

PRÉREQUIS

Une connaissance de la conduite de chantier est nécessaire.

Module

OPC / Ordonnancement - Pilotage - Coordination

2 jours soit 14 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de la formation, le participant sera en capacité :

- d'établir une spécification par phase et un cahier des charges d'une mission OPC,
- d'évaluer la charge et les moyens à mettre en œuvre,
- de négocier le contenu d'une mission.

FORMATEUR(S)

MOREAU FABRICE - Economie & Ingénierie du bâtiment
BADET Christophe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Présentation par visuels avec une démarche expositive et interrogative, afin d'alimenter les échanges d'expériences et leurs mises en perspectives avec la thématique. Jeu de rôle organisé mêlant l'ensemble des stagiaires. Utilisation de logiciel de planification - Exercices d'application. L'ensemble du support numérique sera mis à disposition à l'issue de la formation.

PROGRAMME

Jour 1 / matin :

- Présentation de la formation
- Présentation du rôle de l'OPC :
 - Phase Conception
 - Phase Réalisation
 - Phase Réception

Jour 1 / après-midi :

- Présentation des différents documents type utilisés par l'OPC :
 - DPGF
 - Compte-rendu de réunion.
 - Tableau de suivi de documents et visas.
 - Planning grosse maille.
 - Planning d'exécution.

Jour 2 / matin :

- Montage d'un planning TCE en groupe. Travail interactif de groupe
 - Lecture de pièces écrites
 - Définition de l'enclenchement des tâches
 - Mise en forme sous format informatique

Jour 2 / après-midi :

- Présentation des outils de suivi du planning.
- Conclusion / Débat / Questions-Réponses